



unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

5 ET 6 FÉVRIER 2026

08H00 à 17H15 – UNISANTÉ, BIOPÔLE, SALLE CHASSERAL

SANTÉ AU TRAVAIL : OUTILS ET REPÈRES POUR LES SOIGNANTS DE PREMIÈRE LIGNE

Une formation interactive centrée sur les situations cliniques
et la collaboration interprofessionnelle.

Vous êtes soignante ou soignant de première ligne en Suisse romande ? Vous souhaitez mieux accompagner vos patientes et vos patients dans les enjeux de santé liés au travail ? Cette formation continue de 2 jours, accréditée et interactive, pourrait vous être utile dans votre pratique quotidienne.

Conçue par Unisanté, elle propose un enseignement centré sur le parcours de soin intégré et la collaboration pluridisciplinaire à partir de cas usuel, afin de développer des compétences concrètes et immédiatement transférables dans votre pratique. Chaque module s'appuie sur des situations vécues et privilégie l'interactivité, les échanges entre pairs et la collaboration interprofessionnelle.

Au programme : assécurologie, maladies professionnelles, santé mentale au travail, troubles musculosquelettiques et outils pratiques pour favoriser le maintien en emploi. Vous apprendrez à identifier, orienter et collaborer efficacement avec les différents acteurs, tout en enrichissant vos repères cliniques et médico-sociaux.

Rejoignez cette formation unique pour acquérir des compétences utiles, renforcer votre réseau professionnel et contribuer à une meilleure prise en charge des patientes et des patients confrontés aux défis du travail et de la santé.

COÛTS

500 CHF

Le personnel d'Unisanté bénéficie d'un rabais de 20%.

LIEU DE LA FORMATION

Unisanté, Biopôle, bâtiment Valine, entrée A
niveau 1, salle Chasseral
Rte de la Corniche 21
1010 Lausanne

➔ [Plan d'accès](#)

Informations supplémentaires et inscription



MODULE 1

Assécurologie au quotidien du soignant de première ligne et les défis du retour au travail

DESCRIPTIF

En se basant sur des vignettes cliniques, cette formation explore les principes fondamentaux de l'assécurologie appliquée aux soins de première ligne. Les personnes participantes apprendront à mobiliser les ressources médico-sociales, à apprécier les limitations fonctionnelles somatiques et psychiatriques – y compris les troubles fonctionnels – et à évaluer la capacité de travail.

La théorie sera illustrée par des vidéos de situations réelles, des cas d'expertises et des discussions en groupe. Un atelier pratique permettra de mettre en application les concepts abordés, renforçant ainsi les compétences des soignantes et des soignants dans l'accompagnement au retour au travail.

OBJECTIFS

- Se familiariser avec les principes de base en assécurologie
- Identifier et orienter vers les ressources du système de soins
- Prendre en charge des problématiques de santé au travail
- Évaluer et décrire les limitations fonctionnelles, statuer sur l'aptitude et la capacité de travail
- Accompagner le processus de reprise au travail et conseiller les patientes et les patients sur leurs droits vis-à-vis des assureurs
- Élaborer des stratégies de rédaction d'un rapport AI et connaître les pièges à éviter

MODULE 2

Maladies professionnelles : de la détection par le soignant de première ligne à la reconnaissance pour le patient

DESCRIPTIF

En partant de cas cliniques concrets, les personnes participantes acquièrent les compétences pour suspecter, investiguer, orienter, expliquer et déclarer une pathologie potentiellement liée à une exposition professionnelle. L'accent est mis sur la posture à adopter en première ligne, l'explication du cadre médico-légal à la patiente ou au patient, et la coordination avec les acteurs concernés (assurances, employeurs, médecine du travail).

Les bonnes pratiques enseignées visent à préserver les intérêts médico-socio-professionnels de la patiente ou du patient tout en favorisant une démarche de prévention responsable à l'échelle de l'entreprise. Cette approche permet également une utilisation efficiente et durable du système de santé suisse, en assurant une détection et une déclaration adéquates des maladies professionnelles.

OBJECTIFS

- ❖ Identifier le cadre légal de la santé au travail, ses acteurs et les indications d'orientation vers le médecin du travail
- ❖ Décrire les principes de prévention au travail
- ❖ Diagnostiquer des atteintes à la santé liées au travail
- ❖ Suspecter, annoncer et expliquer le processus de reconnaissance des maladies professionnelles par la LAA
- ❖ Appliquer les modalités pratiques de déclaration et de suivi des cas dans l'intérêt médico-socio-professionnel de la patiente ou du patient

MODULE 3

Santé mentale au travail : repères et outils pour la première ligne de soins

DESCRIPTIF

À travers des vignettes cliniques et des mises en situation, les personnes participantes explorent les facteurs de risques psychosociaux ainsi que les liens entre travail et santé mentale.

Elles se familiarisent avec les acteurs impliqués dans la prévention des risques psychosociaux et des conflits au travail, dans une perspective qui valorise la collaboration interdisciplinaire et les approches thérapeutiques favorisant le maintien ou le retour à l'emploi.

OBJECTIFS

- Analyser et situer les principaux facteurs de risques psychosociaux dans différents contextes professionnels
- Repérer les signes cliniques de souffrance psychique en lien avec le travail lors d'une consultation
- Élaborer un projet thérapeutique adapté favorisant le maintien ou le retour à l'emploi
- Identifier les situations de conflit ou de harcèlement et orienter les patients vers les dispositifs adaptés

MODULE 4

Troubles musculosquelettiques (TMS) et travail

DESCRIPTIF

À partir de situations cliniques, les personnes participantes développent des compétences pour identifier, prévenir et accompagner les TMS. La formation explore les facteurs de risques, les pathologies les plus fréquentes et les stratégies de prise en charge, en croisant les approches de la médecine du travail, de l'ergonomie et de l'assécurologie.

Une attention particulière est portée à l'interdisciplinarité et aux outils favorisant le maintien en emploi et la réinsertion professionnelle. Un atelier pratique d'aménagement de poste informatisé permet de mettre en application les principes abordés.

OBJECTIFS

- Définir les troubles TMS et comprendre leurs conséquences sur la santé et le travail
- Identifier les facteurs de risque professionnels associés aux TMS et illustrer les postes de travail à risque
- Expliquer et appliquer les principes de médecine du travail et d'ergonomie dans la prise en charge des TMS
- Expliquer le rôle de l'assurance invalidité et les dispositifs de soutien disponibles pour les patientes et les patients souffrant de TMS
- Analyser et concevoir des solutions d'aménagements pour un poste de travail informatisé

PROGRAMME COMPLET DE LA FORMATION

PROGRAMME MODULE 1 – jeudi 5 février 2026

08H00 – 08H15	Accueil et introduction de la formation <i>Dre Peggy Krief, médecin du travail, Unisanté</i>
08H15 – 09H45	Principes de base en assécurologie et ressources du système <i>Dr Frédéric Regamey, médecin du travail, Unisanté Dr Ioannis Kokkinakis, médecine interne générale, expert certifié SIM, Unisanté</i>
09H45 – 10H00	PAUSE
10H00 – 10H30	Limitations fonctionnelles somatiques <i>Dr Ioannis Kokkinakis, médecine interne générale, expert certifié SIM, Unisanté</i>
10H30 – 11H00	Limitations fonctionnelles psychiatriques <i>Dr Konstantinos Tzartzas, psychiatrie & psychothérapeute, expert certifié SIM, Unisanté</i>
11H00 – 12H15	Atelier pratique – médecine d'assurance Rédaction d'un rapport AI, pièges à éviter <i>Dr Ioannis Kokkinakis, médecine interne générale, expert certifié SIM, Unisanté Dr Konstantinos Tzartzas, psychiatrie & psychothérapeute, expert certifié SIM, Unisanté</i>
12H15 – 13H15	LUNCH

PROGRAMME MODULE 2 – jeudi 5 février 2026

13H15 – 15H30

- **Maladies professionnelles : contexte & enjeux**
- Anamnèse professionnelle et rôle des soignants
- Principales maladies professionnelles et leurs facteurs de risque
- Processus, conseils et ressources pour une application adéquate sur le terrain
Dre Peggy Krief, médecin du travail, Unisanté

15H30 – 15H45

PAUSE

15H45 – 17H15

Études de cas en équipes pour un accompagnement vers la mise en œuvre des bonnes pratiques

*Dre Peggy Krief, médecin du travail, Unisanté
Jean-Claude Suard, hygiéniste du travail, Suva*

PROGRAMME MODULE 3 – vendredi 6 février 2026

08H00 – 08H05	Accueil et introduction
08H05 – 08H45	Gérer les risques psychosociaux dans une entreprise : la quadrature du cercle ? <i>Dr Frédéric Regamey, médecin du travail et généraliste, Unisanté</i>
08H45 – 09H45	Mise en situation dans le contexte de premier recours (3 vignettes) <i>Dr Frédéric Regamey, médecin du travail et généraliste, Unisanté</i>
09H45 – 10H00	PAUSE
10H00 – 10H45	Le rôle du psychologue du travail dans la gestion et la prévention des risques psychosociaux <i>Lysiane Rochat, psychologue du travail, Unisanté</i>
10H45 – 11H30	Le rôle et la posture de la personne de confiance <i>Julien Perriard, psychologue du travail, coresponsable de la Cellule ARC, Ville de Lausanne</i>
11H30 – 12H00	Discussion croisée et conclusion <i>Lysiane Rochat, psychologue du travail, Unisanté Julien Perriard, psychologue du travail, coresponsable de la Cellule ARC, Ville de Lausanne Dr Frédéric Regamey, médecin du travail, Unisanté</i>
12H00 – 13H15	LUNCH

PROGRAMME MODULE 4 – vendredi 6 février 2026

13H15 – 13H45	Introduction et facteurs de risques : quelles activités professionnelles sont problématiques ? <i>Dr Tomas Jara, médecin du travail, Unisanté</i>
13H45 – 14H15	Reconnaitre les TMS : exemple de pathologies et impact sur la santé et le travail <i>Dr Tomas Jara, médecin du travail, Unisanté</i>
14H15 – 15H00	Ergonomie, de l'analyse à la conception de poste : comment prévenir les TMS ? <i>Baptiste Antoine, ergonome, Unisanté</i>
15H00 – 15H15	PAUSE
15H15 – 16H00	Assurance invalidité : rôle, mesures de soutien et de réinsertion, moyens auxiliaires <i>Yann Accart, spécialiste en réinsertion professionnelle, Office de l'assurance invalidité Vaud</i> <i>David Gallaz, spécialiste moyens auxiliaires, Office de l'assurance invalidité Vaud</i>
16H00 – 16H30	Médecine du travail : comment favoriser le retour et le maintien au poste de travail ? <i>Dr Tomas Jara, médecin du travail, Unisanté</i>
16H30 – 17H15	De la théorie à la pratique : aménagement d'un poste de travail administratif <i>Dr Tomas Jara, médecin du travail</i> <i>Baptiste Antoine, ergonome, Unisanté</i>